

# Caylus - FAQ

## MATERIEL

**Q : Est-ce que le nombre de cubes disponibles dans le jeu est limité ?**

R : Non, le stock est censé être illimité.

**Q : Est-ce que le nombre de maisons disponibles pour chaque joueur est limité ?**

R : Non. Elles devraient être en nombre suffisant pour la plupart des parties, mais si ce n'est pas le cas, vous pouvez recourir à une autre couleur disponible, ou prendre des maisons dans des sections du château qui ont déjà été décomptées.

## REVENUS

**Q : Est-ce que les joueurs perçoivent leurs revenus au premier tour en plus des deniers donnés au départ ?**

R : Oui, par exemple le premier joueur disposera donc 7 deniers après la première phase de revenus.

## PREVOT

**Q : Est-ce que le prévôt peut être placé sur le pont ou même avant le pont ?**

R : Non. Le prévôt ne peut être placé que sur des emplacements pour des bâtiments (qu'ils soient vides ou construits), jamais sur le pont ou sur un bâtiment spécial placé avant le pont. En conséquence, le premier bâtiment neutre est toujours activé.

## BATIMENTS

**Q : Il y a 3 bâtiments, marqués (12) dans les règles, qui sont directement imprimés sur le plateau. Est-ce que l'on doit sauter ces bâtiments (ou bien les couvrir) lorsqu'on ajoute de nouveaux bâtiments sur le plateau ?**

R : Ces bâtiments (colporteur, charpentier et mine d'or) ne peuvent être enlevés. Ils sont donc sautés lorsqu'on ajoute de nouveaux bâtiments, et ne peuvent pas non plus être transformés par le notaire.

**Q : Est-il possible de placer un ouvrier sur la mine d'or même si un ou plusieurs emplacements avant celle-ci sont vides ?**

R : Oui. La mine d'or est disponible dès le premier tour du jeu (même s'il est très peu probable qu'elle soit activée si tôt).

**Q : Est-il possible d'utiliser un ouvrier placé chez un charpentier pour construire plusieurs bâtiments dans le même tour ?**

R : Non. Les bâtiments de construction ne peuvent servir qu'à la construction d'un seul bâtiment par tour. De la même manière, il n'est possible de vendre qu'un seul cube au marché, ou d'acheter qu'un seul cube au colporteur fixe.

## CHATEAU

**Q : Est-il possible de commencer à construire une section du château si la précédente n'est pas terminée ?**

R : C'est seulement possible si la partie précédente du château a été décomptée alors qu'elle n'était pas terminée (donc par le mouvement du bailli). Les joueurs ne choisissent pas la section dans laquelle ils construisent. Par exemple, tant que le donjon n'a pas été décompté ils ne peuvent pas décider de construire la muraille s'il reste des emplacements libres dans le donjon.

**Q : Que se passe-t-il quand une section du château est terminée avant que le bailli ne parvienne à la case qui provoque son décompte ?**

R : On procède au décompte de cette section dès la fin du tour en cours. Quand le bailli atteindra finalement la case du décompte de la section terminée, on l'ignorera. Chaque section du château est décomptée une fois et une seule.

**Q: Que se passe-t-il dans le cas très rare où deux sections du château sont décomptées dans le même tour ?**

R: Ceci est très improbable. Cependant, dans ce cas, on décompterait d'abord la première section (chaque joueur obtenant ses points de pénalité ou ses faveurs), puis la seconde. Comme ces deux décomptes ont lieu pendant la même phase, un joueur ne peut pas bénéficier deux fois de la même ligne de faveur.

**Q : A, B et C sont au château (dans cet ordre). A construit 1 lot, B et C construisent chacun 2 lots. A qui revient la faveur pour le meilleur constructeur de ce tour ?**

R : Elle revient à B. Parmi les joueurs qui ont construit le plus (B et C), c'est B qui s'est placé en premier au château.

## FAVEURS DU ROI

**Q : Un joueur gagne trois faveurs lors d'un décompte et utilise l'une des faveurs pour construire le monument. Est-ce que cela signifie qu'il ne pourra utiliser qu'une seule des deux faveurs que lui procure le monument, et seulement dans la ligne qui lui restera après avoir gagné ses trois faveurs du décompte ?**

R : Oui, car ces cinq faveurs sont gagnées lors de la même phase (phase 7). Un joueur ne peut jamais utiliser deux fois la même ligne de faveur lors d'une même phase et par conséquent ne peut bénéficier de plus de 4 faveurs dans une même phase.

**Q : Si un joueur utilise les deux architectes pour construire deux bâtiments de prestige dans le même tour, et si ces deux bâtiments lui rapportent chacun une faveur, peut-il dépenser la seconde faveur dans la même ligne que la première ?**

R : Non, car les deux faveurs sont gagnées lors de la même phase (phase 5). En revanche, s'il a utilisé une ligne de faveur avec le champ de joute lors de ce même tour (phase 3), il pourra utiliser la même ligne avec l'une des deux faveurs que lui procure la construction des bâtiments de prestige (phase 5).

**Q : Quand un joueur utilise une faveur royale pour construire un bâtiment de prestige, est-ce que le joueur doit payer la totalité du coût de ce bâtiment ?**

R : Oui. Le coût en ressources doit être payé sans réduction.

**Q : La troisième colonne du tableau des faveurs est-elle accessible pendant le décompte du donjon ?**

R : Non. La troisième colonne n'est accessible qu'après la fin de ce décompte. La première opportunité d'utiliser cette colonne est pendant la phase 3 du tour suivant, en utilisant le champ de joutes. De la même manière, la dernière colonne du tableau des faveurs n'est pas disponible pendant le décompte des murailles.

**Q : Si un joueur obtient plusieurs faveurs simultanément, peut-il utiliser la ligne des ressources pour obtenir un cube, puis utiliser ce cube en utilisant la ligne de construction ?**

R : Oui. Le joueur choisit dans quel ordre il obtient et utilise les faveurs.

**Q : Si un joueur a utilisé une faveur pour construire un bâtiment en bois avec une réduction (1 bois), est-ce qu'il obtient cette réduction pour toutes les utilisations ultérieures d'un charpentier ?**

R : Non. Quand un joueur utilise un charpentier, il doit toujours payer le prix normal. La réduction ne s'applique qu'aux bâtiments construits en utilisant la ligne de faveurs.

## JEU A DEUX JOUEURS

**Q : Quand change-t-on l'ordre du tour dans les parties à deux joueurs ?**

R : Au début de chaque tour.